



COMITÉ AUVERGNE
RHÔNE - ALPES

PROCES VERBAL ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE 2018

Samedi 2 février 2019 - MEZIEU

Clubs représentés et voix :

Club	Numéro club	Représentant	Nombre de voix
A.S.C. LAGNIEU CANOE KAYAK	0106	Christine Cossey	1
EAUX VIVES OYONNAX C.K.	0107	Patrice Fischer	3
CKC VALLEE DE L'AIN	0108	Véronique Dupras	7
CANOE KAYAK CERN	0112	Olivier Barrière	2
CANOE KAYAK CLUB BOURC	0702	Régis Sabatier	5
CK TAIN TOURNON	0703	Claire Gettliffe	3
EYRIEUX CANOE KAYAK	0705	Joëlle Despax	4
VPA PONT D'ARC	0708	Remy Alonso	5
ASS C-K DE L'ESCOUTAY	0713	Philippe Caillebotte	1
AMICALE PLEIN AIR TAIN T	2601	Robert Lubac	1
CANOE CLUB VALENCE	2602	Michel Vidalence	1
CANOE ASSOCIATIF ROMAN	2603	David Marteau	5
CLUB CANOE KAYAK VIENN	3804	Marc Jeanériat	4
OISANS CANOE KAYAK	3805	Rémy Baudoin	1
GRENOBLE ALPES CK	3812	Matthias Gerard	4
YACHT CLUB GRENOBLE CH	3821	Philippe Signoret	2
NAUTIC SPORT	3864	Claude de Kerleau	1
MATEL SPORT ROANNE	4204	Mélanie Petibout	5
CK CHAMBON FEUGEROLLE	4209	Pierre Mairesse	1
CLUB NAUTIQUE DE LONGU	6302	Luc Chabridon	3
UNION SPORTIVE ISSOIRIEN	6305	Nasser Hammache	5
CK DECINES MEZIEU	6903	Ronan Gestin	5
SV VAULX EN VELIN	6907	Eric Archambault	5
LYON OULINS LA MULATIEF	6910	Agnès Olry	7
LA PLAGNE EAU VIVE	7308	Matthieu Le Gall	4
CHAMBERY LE BOURGET CF	7310	Nicolas Dethève	5
CK ANNEMASSE	7405	Patrick Oroz	3
TOTAL des voix			90/181

Clubs excusés :

CK St Maurice de Gourdans- Bourg CK- ASPTT Moulins – CK Vichy – Bellerive/Allier – CK Vallée de Montluçon - CK Aubenas- Annonay CK- Raid Athletique- Club Nautique de la Platière- B2LF – No Passa Nada – CK Brivadois – Clermont communauté – Moutiers CK- CK Haute Isère- CK Annecy- MJC Evian - Aventures Payraud.

Membres agréés présents : Nautic Sport

Membres agréés excusés : Secret Planet – Aventures Payraud

Club absents :

Dragon Boat Divonne – Touring club Montmerle - Chassezac CK- CK Trois Vallées- CK Gorges de l'Ardèche- CK Auzon- Ass de la Vallée d'Olt- Canoe club Drome - CKTS Villeurbanne- Tamarii Vaa Patitifa - Nord Isère eaux vives- Asbel- Sport évacion CK- Sport loisirs Brivois- CKTS Villeurbanne- Ck Sevrier- Pagaies Club Thonon - CK Montriond- - Ck Haut Giffre-

Membres du comité directeur présents :

Nasser Hammache, Sylvaine Deltour, Nicolas Trotoux, Philippe Caillebotte, Yves Lecaude, Jérôme Billard, Rémy Alonso, Thierry Dubut, Bernard Jacquot, Joëlle Despax. Pierre Mairesse, Patrice Fischer (CD 01), Rémy Baudoin (38), Luc Chabridon (CD 63), Agnès Daille (CD 73 et commission handi/santé) et Patrick Orosz (CD 74), Eric Blanc (CD 69)

Membres du comité directeur excusés :

Sylvain Louvel, Philippe Godet (CD 03), Matthieu Hug (CD 07), Mélanie Petitbout (CD 42 et commission course en ligne), Pierre Soubry (CD 43), Emmanuel Triomphe,

Membres du comité directeur absents :

Raphaël Maville, Xavier Sechiroux (CD 15)

Cadres techniques d'Etat présents : Laurent Brossat, Vincent Olla et Gilles Zok

Excusé : Claude Bénézit

Salariée du comité:

Myriam De Amarin

Représentant FFCK :

Emmanuel Girard, secrétaire général,
Céline Cortier, DTN adjointe.

MATIN : Table de ronde des clubs en parallèle à la réunion du Comité Directeur.

Tour de table de présentation des clubs avec des exemples de pistes de financements ou de projets en cours :

Drôme :

- Romans (132 licenciés dont 86 Pagaies Blanches) : projet nouveau bâtiment club proche de la Viarhona.
- Valence (25 licenciés uniquement CC+) : local inadapté aviron-voile-ck. Lieu d'accueil uniquement. Projet d'étude global en cours.
- CK Tain Tournon (60 adhérents) : situé au bord du Doubs
- APA Tain Tournon (13 adhérents CC+ adultes) : pas de point d'embarquement dans le port. Projet ponton flottant.

Savoie :

- La Plagne (94 adhérents dont 32 Pagaies Blanches) : 3 bâtiments dont 2 au bord de l'eau (Isère et plan d'eau)
- Haute Isère : (69 licenciés uniquement en CC+) : Base international de CK au bord de l'Isère + bâtiment neuf de stockage.

Ardèche :

- Bourg St Andéol (136 licenciés dont 67 Pagaies Blanches) : Bâtiment neuf mais non au bord de l'eau. Financement avec triathlon/via Rhône

Rhône :

- CK Décines Meyzieu (105 licenciés CC+ et pass jeunes) : Locaux assez vétustes mais fonctionnels (sauf pontons) au bord de l'eau. Financement avec manif Kayak and run autour du grand large/ rapprochement avec salle de sports
- CK Lyon Oulin la Mulatière (194 licenciés majoritairement CC+) : Club neuf au bord du Rhône. Organisation de la Lyon kayak- grosse section loisirs- des licences et tarifs en fonction des prestations.
- CK Vaulx en Velin (116 licenciés majoritairement CC+) : Club dans la parc Méribel avec problématique du droit d'accès à l'eau de 140 euros par personne. Evènements Swimrun et SUP sur le lac. Club qui pratique maintenant plutôt l'ocean racing. Peu de jeunes.

Ain :

- CKCVallée de l'Ain (257 licenciés dont 205 Pagaies blanches) : Reprise du bâtiment de Longevilles. Accueil handi- école de pagaie/ section collège Pont d'Ain- Triathl'Ain
- Lagnieu (29 licenciés) : problème de local en centre ville + financements.
- CERN (41 adhérents) : local matériel + algeco. Financement de 3000 euros par le CERN + partenariat Ford pour camion gratuit.

Puy de Dôme :

Longues (60 adhérents majoritairement CC+) : pratique loisirs. Local à revoir entièrement pour un accueil de qualité.

Isère :

YCG Charavines Lac Paladru (45 adhérents dont 12 Pagaies Blanches) : section CK- loisirs - un peu de kayak-polo. Cohabitation de la section peu aisée avec l'activité voile du club.

Comment mesurer le développement de votre club ?

La question posée ici permettait de donner à réfléchir au sens du mot « Club » et aux valeurs que celui-ci pouvait regrouper.

Contrairement à l'attendu « le nombre de licenciés » par exemple, la plus grande remontée a été « l'activité du club et son dynamisme ».

THEMATIQUE	APPROFONDISSEMENT
Vie du club	- activités journalières - nombre d'écoles de pagaie
Licenciés	- volume d'adhérents actifs. - nombre de jeunes
L'emploi	salarié vu comme un vrai dynamisme du club et vecteur de développement. - rester vigilant sur le recrutement/ aux besoins du club
L'image extérieure du club : comment est perçu le club sur son territoire ?	- participation aux activités de la commune : forum des associations, fête du Lac, travail avec scolaires, maison d'arrêt, etc... - valorisation des résultats sportifs
Matériel	- nombre de bateaux- équipements - état du local

Comment contribuer à son développement ?

Ont découlé de cette réflexion les problématiques majeures rencontrées par les clubs et des pistes de développement.

Axes de développement	Problématiques
Location estivale- développement touristique	- pour certains la sous traitance permet de contourner la mobilisation nécessaire des bénévoles (CKLOM) - attention à la législation/TVA
- Regroupement de clubs voir une fusion - mutualisation des déplacements/compétitions - mutualisation matériel - mutualisation des sites de pratique - mutualisation salariés	- perte de relations avec les territoires quittés voir perte des subventions. - problème gestion local commun - problème affinités
Manifestations grand public	- perte de sens. - sur mobilisation des bénévoles

Les attentes vis à vis de la FFCK :

Les demandes qui remontent :

- > Soutien sur les projets structurants type base
- > Quel positionnement par rapport aux structures non affiliées qui s'accaparent le produit canoë ?
- > Révision des licences pour une plus grande lisibilité (licence mensuelle ?)
- > Ergonomie site internet et extranet à revoir pour les non-initiés informatiques.

Remarques et discussions

Enjeu autour du public Jeunes et sa pérennisation au sein d'un club.

Les partenaires influent sur le développement du club par rapport à son territoire
C'est la fin de l'activité compétitive de façon inexorable dans un club. Le club d'aujourd'hui est de plus en plus multi disciplinaire, multi publics et pratique non compétitive.

APRES MIDI : Assemblée Générale Ordinaire.

Ouverture de l'AG par le président du comité Nasser Hammache ; remerciement au président du club CK de Décines Mézieu Ronan Gestin pour l'organisation de cette AG et remerciement à la ville de Mézieu pour le prêt des salles. Remerciement pour la présence de deux représentants de la FFCK : Emmanuel Girard, secrétaire général et Céline Reculet DTN adjointe.

Valorisation des bénévoles

A l'occasion de cette Assemblée Générale, Emmanuel Girard, secrétaire générale de la FFCK a remis la médaille d'Or de la Fédération à Claude SCHMITT, ancien Président du Comité Régional Rhône-Alpes. Claude a été membre du Comité Départemental de Haute Savoie, entre 2002 et 2012 et du Comité Régional Rhône Alpes de 2004 à 2016. Il a été responsable de la Commission sportive de 2004 à 20012, d'abord sous la présidence de Marcel VENOT puis sous la présidence de Stéphane GIBERT, puis Trésorier du Comité Régional en 2013 et enfin Président du Comité Rhône Alpes de 2014 à 2016.

Il est aussi Juge National Descente et préside la commission de Discipline d'Appel depuis 2017.

Cheville ouvrière et militant associatif au sein de ses différents clubs, puis dirigeant actif depuis près de 15 ans au comité régional Rhône Alpes, Claude a toujours eu la passion de notre activité. Passion qu'il a su transmettre à de nombreux jeunes, au delà de ses propres enfants...

Dirigeant au comité régional puis président du Comité Régional, il a assuré la transition vers la fusion positive des deux comités Auvergne et Rhône Alpes en 2016.

Maintenant retiré des fonctions électives pour raisons de santé, nous savons que nous pourrions toujours compter sur lui en tant que bénévole, juge ou organisateur... Merci à lui pour son implication !

Cette distinction récompense ses activités exemplaires et couronne en quelque sorte, les éminents services qu'il a rendus au Comité Régional et à la Fédération.

A. Rapport moral du président Nasser Hammache :

Tout d'abord je tiens à vous remercier de votre présence à cette assemblée Générale. Je tiens aussi à remercier l'ensemble des acteurs de notre comité qui ont œuvré tout au long de cette saison pour que tout se déroule dans d'excellentes conditions, malgré une situation qui peut être déstabilisante :

- nouvelle gouvernance du sport en France avec un ministère de tutelle qui risque de ne plus assurer ses missions historiques et des services déconcentrés dont les missions sont remises en cause.
- Baisse des dotations et désengagement de l'Etat (CNDS) et des collectivités territoriales qui s'interrogent
- Incertitude qui pèse sur la mission de nos CTS mais aussi sur le maintien des effectifs et leur affectation.

Malgré toute L'Assemblée Générale est pour chacun d'entre nous, le moment de partager ce qui nous rassemble, de nous interroger sur l'idée les effets de nos actions et celles à prévoir pour atteindre nos objectifs malgré tout.

Le Comité Directeur croit à l'intelligence collective et souhaite plus que jamais être utile à l'ensemble de nos licenciés, des clubs et de nos CDCK pour faire vivre notre projet de développement. Nous avons multiplié les réunions de travail pour mobiliser tous les acteurs comme nous nous y étions engagés et nous continuerons ainsi pour la saison afin d'améliorer notre gouvernance partagée en impliquant tous les acteurs motivés et engagés (membres du comité directeur et des commissions, personnes-ressources)

Nous avons renforcé le bureau de notre comité avec deux nouveaux vice-présidents : Bernard Jacquot pour la partie animation et développement des territoires et Thierry Dubut sur la partie sportive.

Notre ambition est d'être un comité référent et moteur au sein de notre Fédération au bénéfice de nos licenciés. L'objectif du nombre de nos adhérents permanents reste une priorité. Avec les titres temporaires et expérimentaux, ils permettent à notre activité de se développer au niveau de nos clubs et de valoriser nos partenaires institutionnels et privés. Force est de constater malgré tout que le nombre de licenciés jeunes est en baisse cela doit nous préoccuper et doit être analysé avec la plus grande vigilance. Cette baisse est aussi constatée au niveau national et le siège fédéral va entreprendre une réflexion complète sur la politique des titres de la FFCK. Je souhaite que notre CRCK participe à cette réflexion. Mais cela ne doit pas déresponsabiliser les clubs pour autant.

Le Comité s'est engagé dans l'étude de faisabilité d'une implantation d'un pôle Espoir sur notre Territoire. Il devrait plutôt réunir l'ensemble de notre communauté, il est plutôt vécu pour certains comme un dossier qui divise pour l'instant. (les inquiétudes et les interrogations peuvent être légitimes). Comme je me suis déjà exprimé et compte tenu de la situation, le comité directeur va privilégier un renforcement de nos DRE, même si l'on continuera à travailler à établir un contexte favorable à l'implantation d'un pôle espoir sur notre Région (ressources financières, et humaines, positionnement politique des collectivités avec la Région, la commune et le Ministère. Une visite spécifique est prévue par notre président Fédéral sur ce sujet en particulier.

Le CRCK AURA fédère toujours les acteurs et démontre son expertise au travers de l'organisation de belles manifestations sportives nationale : championnats de France de slalom à Bourg Saint Maurice (moment fort de la saison deux moments de convivialité très précieux : pot de notre comité et inauguration du Bassin), championnats de France universitaire à Vichy, et de tous les championnats (inter)Régionaux, les courses nationales et particulièrement le Challenge Régional Jeune et la TRASS. Je félicite le club de Lyon qui s'investit dans l'organisation de la traversée de Lyon et j'ai une pensée particulière pour le club de Vallon Pont d'Arc qui pour la deuxième année consécutive a été contraint d'annuler le Marathon de l'Ardèche pour cause de niveau d'eau trop important cette fois-ci. Nous restons à leurs côtés pour les soutenir si besoin pour les prochaines éditions 2019.

Dans le cadre de la déclinaison de notre projet de développement, la commission descente la commission loisirs et la commission jeunes ont formalisé leurs projets de développement associés à des actions concrètes sur le territoire. Par ailleurs l'ETR s'est réunie lors d'un week-end et a formalisé des propositions d'actions concrètes dans le périmètre de ses compétences (formation/sport et environnement).

Sur le plan financier, le compte de résultats, tout comme notre bilan démontre que la situation financière du comité est saine. Cela est manifestement dû à une énorme rigueur dans la répartition des dépenses. Nous serons en capacité de reprogrammer pour la saison prochaine une bonne partie de nos actions avec sérénité mais prudence au regard notamment des incertitudes liées au devenir et à la nouvelle gestion et répartition du CNDS (vers une gestion via notre siège Fédéral ?).

Je tiens ici à remercier Sylvain pour le travail qu'il réalise et espère qu'il retrouve rapidement sa place à nos côtés.

Le soutien de la CNR dans le cadre d'une convention de valorisation des sites CNR au travers de la pratique de nos activités reste notre première ressource propre. Par ailleurs tout en répondant aux politiques sportives territoriales, nous remercions la Région Auvergne Rhône-Alpes, pour le soutien qu'elle nous apporte et qui nous permet de répondre d'une manière importante à l'accessibilité financière de nos actions auprès des licenciés.

Notre comité s'est doté de moyens matériels nécessaires à la mise en place de nos différents stages de formation, regroupements et compétitions dans des conditions optimales. Nous allons continuer à investir dans du matériel nécessaire à nos missions. Nous entamons également une réflexion sur la mise en place d'un lieu de stockage sur le site de ST Pierre de Bœuf. Le projet de déménagement de notre siège est aussi à envisager avec le projet de la maison des Comités sportifs sur Lyon (souhait du CROS AURA et de la Région).

Sur le plan sportif, je laisserai les différentes commissions concernées pour faire le bilan, mais je tiens ici à féliciter tous les athlètes, officiels et cadres qui représentent notre région aux différentes

manifestations. Je me permets tout de même un grand bravo à notre l'équipe minime pour la 3e place au championnat de France de descente.

Sur le plan de notre communication, tous les compte-rendu des réunions de travail, des comités directeurs, des stages sont disponibles sur notre site internet et doivent être utilisés pour suivre nos actions. Nous sommes encore sous dotés en termes de compétences relatives à la communication digitale et son animation notamment sur les réseaux sociaux.

Avant de céder la parole aux autres membres du bureau et présidents de commissions, je voudrai remercier tous les membres du bureau pour leur travail précieux (Sylvaine, Philippe, Yves, Bernard, Thierry, Sylvain et Nicolas) et Myriam leurs disponibilités.

Je remercie aussi le travail important réalisé par nos cadres techniques et je salue Gilles et Claude en leur souhaitant une belle retraite bien méritée.

Je vous transmets à tous mes vœux sportifs les plus chaleureux, des performances exceptionnelles et beaucoup de plaisir à naviguer.

Je vous remercie de votre attention.

Rapport moral approuvé à l'unanimité.

B- Rapport de la secrétaire Sylvaine Deltour :

En cette fin d'année 2018, le bilan que nous allons faire lors de cette AG ordinaire de mi-mandat du comité Auvergne Rhône Alpes est important. En effet, à partir des observations et des constats, nous aurons comme objectif de faire progresser notre fonctionnement au service de tous les clubs de la grande Région !

La rencontre humaine lors de cette AG reste prioritaire afin d'approfondir nos relations interpersonnelles... Nous comptons donc sur votre présence dès la matinée du samedi 2 février afin d'échanger et de faire remonter vos remarques !

Fidèle à notre projet de développement, je vais une fois encore, m'appuyer sur ses différents axes ayant un lien avec le secrétariat général pour résumer les actions que nous avons pu entreprendre et mener à bien durant cette année et ainsi envisager certaines actions prioritaires pour 2019.

Axe 1 : Notre Gouvernance : « Réussir la fusion du comité grâce à une gouvernance partagée »

- La fusion administrative des deux comités Auvergne et Rhône Alpes est bien intégrée et positive car basée sur les procédures de travail maintenant bien rôdées par le bureau et les cadres techniques.
- 11 réunions de bureau se sont tenues régulièrement (les premiers mardis de chaque mois) avec une présence assidue de tous ses membres. Le fonctionnement par téléphone est assez efficace car fait gagner du temps (donc de l'argent et de l'énergie !). Les comptes rendus sont très rapidement diffusés grâce à la newsletter et au site et permettent une information transversale rapide.
- 2 réunions de comité directeur se sont tenues le 24 mars et le 22 septembre dans les locaux du club de Lyon que nous remercions une nouvelle fois pour son accueil. Lors du CD de mars, le travail en deux groupes de travail, dont le séminaire des comités départementaux, a été utile et apprécié. La réunion de la commission sportive a permis de faire le point sur les actions en cours. Lors du CD de septembre ont été adoptés les projets des commissions jeunes et loisirs et a été présentée la politique territoriale de notre comité.
- Concernant cette politique territoriale, une base de discussion a été présentée par Bernard Jacquot. Elle demande maintenant de transcrire certaines idées en actions et décisions, notamment au plan de la dynamique de certains comités départementaux ou interdépartementaux à créer.

Beaucoup de points concernant notre gouvernance sont positifs et nous permettent l'atteinte de la majorité de nos indicateurs :

- Des réunions très régulières et structurées dont les décisions sont diffusées auprès du plus grand nombre via le site et Internet,
- Des projets formalisés et mis en œuvre dans 5 commissions : descente, course en ligne, kayak polo, loisirs, jeunes.

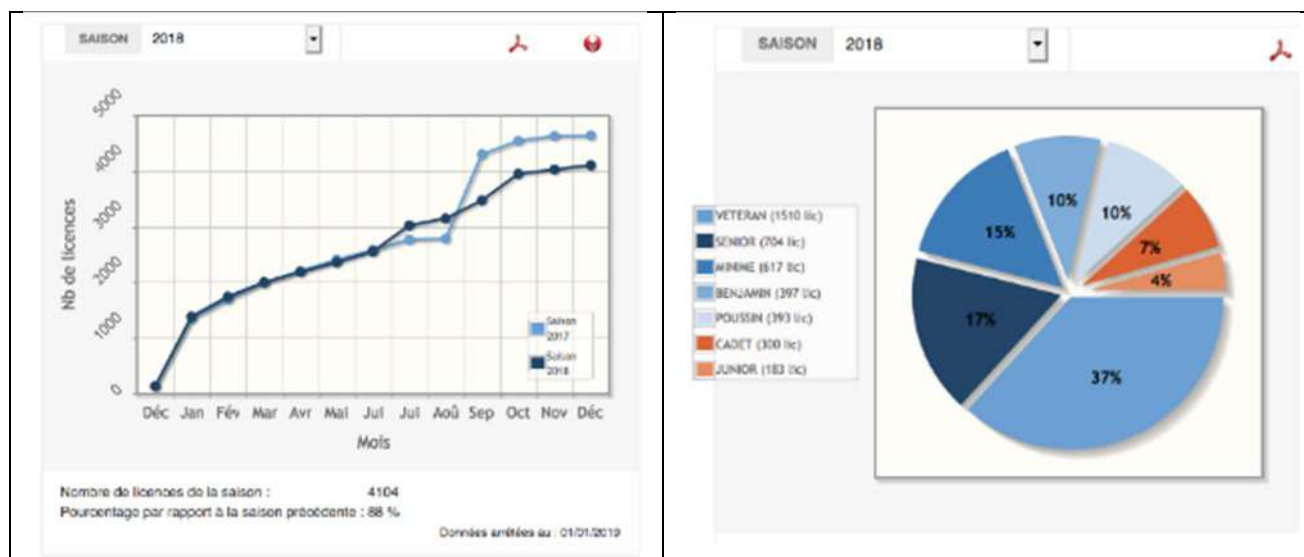
- Une politique d'information volontariste auprès des clubs : une newsletter mensuelle envoyée en direction des clubs ; une page Facebook plus partagée, un site mis à jour régulièrement...

Dans cet axe, trois actions restent à mettre en œuvre en 2019 :

- Inciter à la formalisation des projets des commissions slalom, patrimoine et formation...
- Inciter à la création de comités interdépartementaux, notamment dans la zone Ouest
- Moderniser nos outils et modes de communication, notamment par l'usage de visioconférences pour nos réunions de bureau ou de comité directeur.

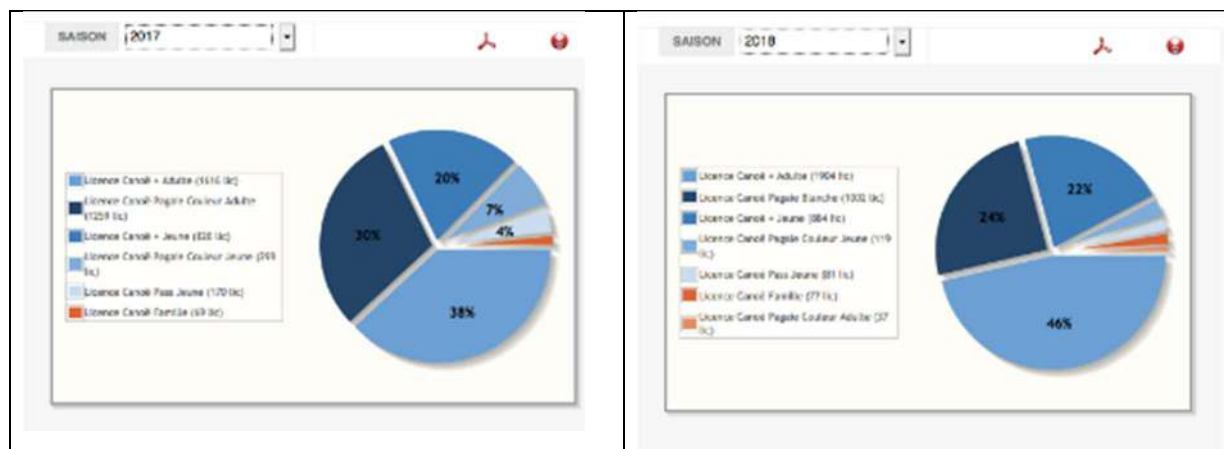
Axe 2 : Nos clubs affiliés et membres agréés: «Fédérer nos structures, les aider à se développer »

- Le nombre de licenciés est de 4104 licenciés dont 44% de femmes contre 4640 en 2017. Une baisse assez « artificielle » de 12 % due, majoritairement, au non reconduction de la prise de licences expérimentales « Pagaies Blanches » pour les 1200 participants à la manifestation Lyon Kayak qui a opté pour une carte Tempo plus facile à gérer et plus en phase avec cette pratique très occasionnelle. Baisse en partie compensée par les 1002 licenciés Pagaie Blanche prises dans 17 clubs ayant passé une convention avec la FFCK.



Autres remarques :

- les vétérans et séniors représentent 54% de nos licenciés avec une baisse des vétérans 1510 licenciés contre 2067 (sans doute un effet des licences Pagaies Blanches)
- les catégories jeunes (minimes, benjamins et poussins) seraient en augmentation de 400 licenciés. Point positif sans doute un effet des licences Pagaies Blanches prises pour des jeunes...



A partir de ces schémas, les observations intéressantes de l'année sont :

- une augmentation des Cartes CC+ adultes de 62 adhérents (3%) sans doute consécutif à l'augmentation des pratiques loisirs dans nos clubs ? Légère diminution au niveau national.
- une diminution des cartes CC+ jeunes de 55 adhérents (7%) alors qu'au niveau national cette diminution est de 5,1%.

Remarques : le modèle d'adhésion à la FFCK est complexe et a du mal à être connu et utilisé par tous les clubs. La nouvelle formule d'adhésion Pagaie Blanche peut être intéressante dans certaines pratiques qui seraient à préciser. Vous trouvez l'ensemble des modes d'adhésions possibles dans l'Intranet de la FFCK : « tout savoir sur la saison 2019 » onglet tarifs

Cependant les consignes données par la FFCK auprès des clubs pour l'accueil des scolaires ne sont pas formalisées par écrit. Un flou subsiste.

J'espère que le groupe de travail qui va se pencher sur la question en 2019 arrivera à proposer un modèle simple et stabilisé nous sortant de l'imbroglie actuel...

La vie des clubs :

- Pas de nouveaux clubs affiliés en 2018 dans notre Région.
- Des aides fédérales (prêts) ont été apportées aux clubs de l'Eyrieux et de Bourg St Andéol
- 14 clubs de la Région ont obtenu un label fédéral EFCK dont 3 avec mention performance sportive. (La Plagne, Vallée de l'Ain et CK LOM). Les critères actuels demanderaient à être retravaillés au niveau national.
- 6 clubs ont été visités cette année par la secrétaire générale et la conseillère technique fédérale Myriam De Amorin, accompagnés parfois par un CTS : club du Saillans (Drôme), club de Vaulx en Velin (Rhône), Club ASBEL (Isère), club de Lavault St Anne (Allier), club du Nord Isère (Isère) et club de la Haute Isère (Savoie). Merci aux présidents et/ou à leurs équipes pour leur accueil chaleureux. Ces visites ont pour but de mieux connaître les structures, de comprendre leurs difficultés et éventuellement de les aider dans leurs axes de développement.
- Deux clubs ont créé des emplois cette année (St Maurice de Gourdans et Chambéry le Bourget) mais hélas sans l'aide du CNDS...
- Une action de formation a été menée conjointement avec le CROS, sur la problématique de l'emploi dans les clubs de CK le 29 septembre. Des outils et documents sont disponibles sur le site.
- 14 clubs voient leurs effectifs baisser. (cf page 3 de ce document). Les causes sont très variées et, dans certains cas, nous alertent.
- 17 clubs ont passé une convention avec la FFCK afin de délivrer des titres Pagaies Blanches. (1002)
- 13 clubs ont licencié plus de 100 licenciés ; mais seuls 4 clubs ont plus de 100 adhérents titulaires d'une C Canoë +
- 35 300 cartes tempo délivrées notamment par 14 structures qui vont au-delà du pack de 100 prévu avec l'affiliation. Nous constatons des vases communicant entre les licences Pagaies Blanches et les cartes tempo.
- Seules 3 structures ont utilisé par possibilité de délivrer des cartes Open (participants à une compétition)

A noter le document très utile récemment mis en ligne par la FFCK : « la boîte à outils du dirigeant » ; il donne une foule d'informations, recommandations utiles aux clubs. Je vous en recommande sa consultation et sa lecture.

L'action vis à vis des structures professionnelles :

Suite à une incitation fédérale de reprendre contact avec les structures professionnelles, potentiellement intéressées pour devenir ou redevenir membres agréés et la signature d'une convention FFCK – CRCKAURA, la secrétaire générale accompagnée par la CTF (Myriam) et parfois un CTS ont déjà rencontré 10 structures : une agence de voyage de Lyon (Unghalak- Secret Planet), les deux espaces eau-vive, deux bases nautiques à dominante voile ainsi que cinq compagnies de raft de la Tarentaise et du Vénéon.

D'ores et déjà 7 de ces structures sont ou vont devenir membre agréé de la FFCK. Doit également se rajouter en tant que membre agréé la structure de Dragon Boat d'Annecy (Dragon Boat Attitude) qui devrait organiser les championnats du Monde à Aix les Bains en 2020 sous l'égide de IDBF en partenariat avec la FFCK.

Ces visites vont se poursuivre en 2019 auprès des structures déjà agréés : Adventures Payraud Mont Blanc (Haute Savoie), Nautic Sport (Isère) ainsi que les compagnies de raft de Haute Savoie et des structures demandeuses (Yenne, etc.).

En bilan, nous pouvons donc dire que, sur cet axe du projet de développement « fédérer nos structures, les aider à se développer », nous avons réalisé un maximum d'opérations afin d'aller à la rencontre des élus des clubs ou des professionnels. Elles seront reconduites en 2019.

Par contre, dans cet axe, une action reste prioritaire et à mettre en œuvre en 2019 :

- Accompagner les projets locaux d'équipement. Etablir des priorités claires sachant qu'en 2017 et 2018 nous n'avons eu aucune communication avec la Région sur le sujet... Quel est donc l'avenir du schéma de cohérence des équipements sportifs mené auparavant par le conseil régional ? Quelles sont les actions et quel est le bilan de la commission nautique du CROS ?

Axe 4 : Nos ressources humaines : « créer une dynamique positive entre nos professionnels, nos dirigeants, nos bénévoles et nos partenaires »

- En cette fin d'année 2018, nous pouvons saluer le travail de deux de nos cadres techniques qui ont fait valoir leur droit à la retraite : Claude Benezit et Gilles Zok. Qu'ils soient remerciés ici pour leur dévouement à la cause du canoë kayak et leur passion pour transmettre aux plus jeunes leur goût et grandes compétences dans les activités de pagaie et du plein air.

- Je suis par contre très déçue d'apprendre que nos cadres partant à la retraite ne seront pas remplacés. Certes le cadre de travail administratif des CTS serait à revoir mais sans leur appui et sans leurs compétences, dans une région très active, aussi riche de rivières, de bassins à la renommée internationale, nous ne pourrions poursuivre notre développement ! J'espère que le président et le DTN de la FFCK feront comprendre à l'Etat la pertinence de notre demande ...

- En tant que secrétaire générale, j'ai apprécié la tenue du premier regroupement de l'Equipe Technique Régionale de novembre, regroupant élus et cadres des clubs et des départements pour des échanges fructueux.

- Après l'action de formation de septembre 2016 avec les professeurs d'EPS de Lyon et Grenoble, nous avons relancé les structures du sport scolaire de l'académie de Clermont afin de réaliser une action de formation scolaire pour les intervenants dans les Associations Sportives.

- Les opérations menées pour le passage de Pagaies Couleurs dans quelques lycées possédant une section sportive scolaire ou une option sont très positives. La convention signée avec le lycée de Die (Drôme) est prometteuse.

- L'organisation des championnats de France slalom à Bourg St Maurice et la mise en place d'une exposition, en partenariat avec l'AIFCK, sur l'histoire des championnats de France et du Monde en Tarentaise ainsi que le baptême du bassin au nom de Claude Peschier a été l'occasion de belles rencontres avec des anciens compétiteurs et dirigeants, aimant et appréciant la Haute Isère ! Un effort sera à faire en 2020 pour un accueil plus personnalisé pour les Masters.

- En 2018, nous n'avons pas été sollicités par la FFCK pour décerner des médailles fédérales à nos dirigeants bénévoles. C'est dommage ! Que tous les dirigeants et élus ici présents ou lisant ce compte rendu et œuvrant au quotidien, soient remerciés ! Sans eux, les clubs de kayak n'existeraient pas !

En conclusion sur cet axe, nous pouvons dire que le travail entrepris est de qualité, innovant, coopératif et engagé. Notre comité, notamment grâce à ses belles organisations sportives rayonne au-delà de son territoire et est souvent cité comme modèle par d'autres comités ! Soyons en fiers...

Avec le départ de deux de nos cadres techniques, une réorganisation des missions est projetée et sera présentée lors du comité directeur précédant cette AG.

En conclusion :

Tout ce travail au niveau du secrétariat et du siège du comité à Bourgoin, au service des commissions, des clubs et des comités départementaux, n'aurait pas pu être possible sans une collaboration étroite avec Myriam notre conseillère fédérale et les cadres techniques d'Etat... Qu'ils en soient ici remerciés !

Je ne peux conclure mon rapport sans vous adresser un point de vue personnel de politique sportive, partagé par de nombreux dirigeants, cadres etc....

En effet, déjà pénalisés par la baisse des aides en provenance de la Région Auvergne Rhône Alpes, nous redoutons tous, en tant qu'élus et bénévoles, la remise en cause actuelle du modèle sportif français, la diminution incompréhensible des crédits d'Etat et la suppression des cadres d'Etat. Signer une pétition est déjà une bonne chose mais, sans rapport de force et une mobilisation forte des acteurs du sport français nous courrons à une catastrophe programmée ! Seuls les enfants de milieu aisé pourront-ils pratiquer notre activité et seuls les clubs riches et sponsorisés par le privé ou certaines collectivités locales aisées et motivées pourront-ils continuer à œuvrer pour l'intérêt général ? C'est une réelle crainte.

Comment pouvons-nous agir face à cette situation ?

C- Rapport du trésorier

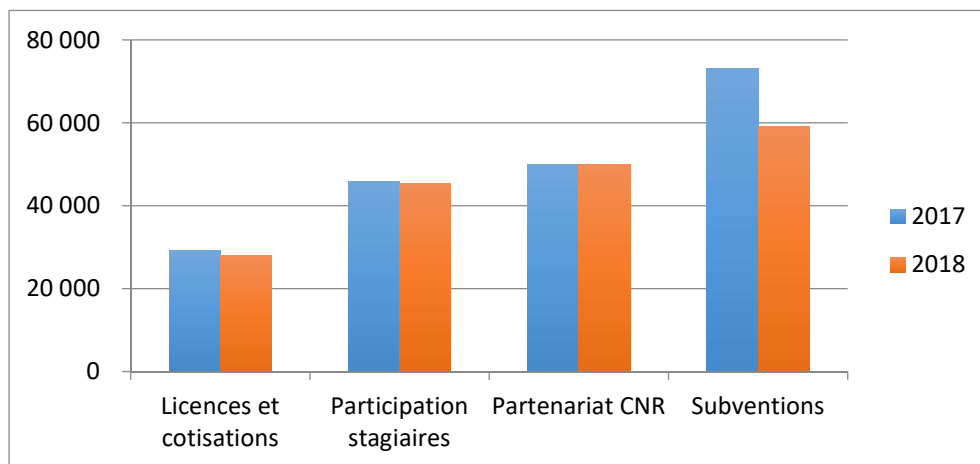
En raison de l'indisponibilité de Sylvain Louvel, à qui l'AG souhaite un prompt rétablissement, c'est Bernard Jacquot, Vice Président, qui présente ces rapports.

Le solde de l'exploitation courante de l'exercice 2018 est négatif à 1.661 €, notamment en raison de la baisse des subventions. L'intégration des divers produits financiers et exceptionnels, ainsi que des provisions et charges restant à payer permet de terminer l'année avec un excédent de 5.103 €.

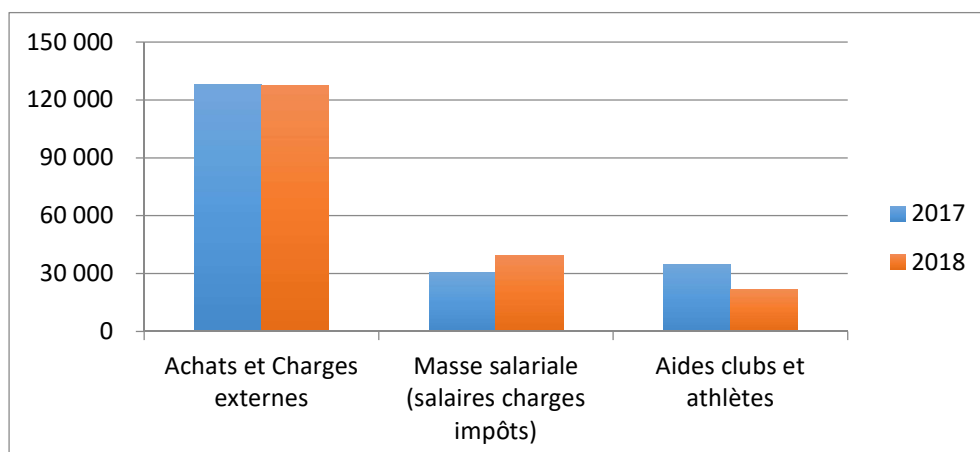
Les charges et produits en comptabilité générale

Les produits (recettes)	2018	2017	2018/17
Ressources propres :	84.620	80.239	5,50%
Participation stagiaires :	45.386	45.909	-1,10%
Licences FFCK et divers FFCK	24.974	25.961	-3,80%
Cotisations clubs :	3.200	3.250	-1,50%
Autres produits	11.060	5.119	116%
Subventions et partenariats	109.004	123.232	-11,50%
CNDS et DRJS	27.700	37.850	-26,90%
Conseil régional	31.304	35.382	-11,50%
Partenariat CNR	50.000	50.000	0,00%
Dons, produits financiers et exceptionnels	9.592	8.226	16,60%
Total	203.216	211.697	-4,30%
Résultat (excédent)	5.103	6.039	-15,50%
Les charges (dépenses) en comptabilité générale			
Achats et Charges externes	127.469	128.041	-0,40%
Masse salariale (salaires charges impôts)	39.542	30.808	28,40%
Aides clubs et athlètes	21.950	34.850	-37,00%
Amortissements	8.220	6.932	18,60%
Charges financière et exceptionnelles	932	5.028	-81,50%
Total	198.113	205.657	-3,70%

Les principales recettes



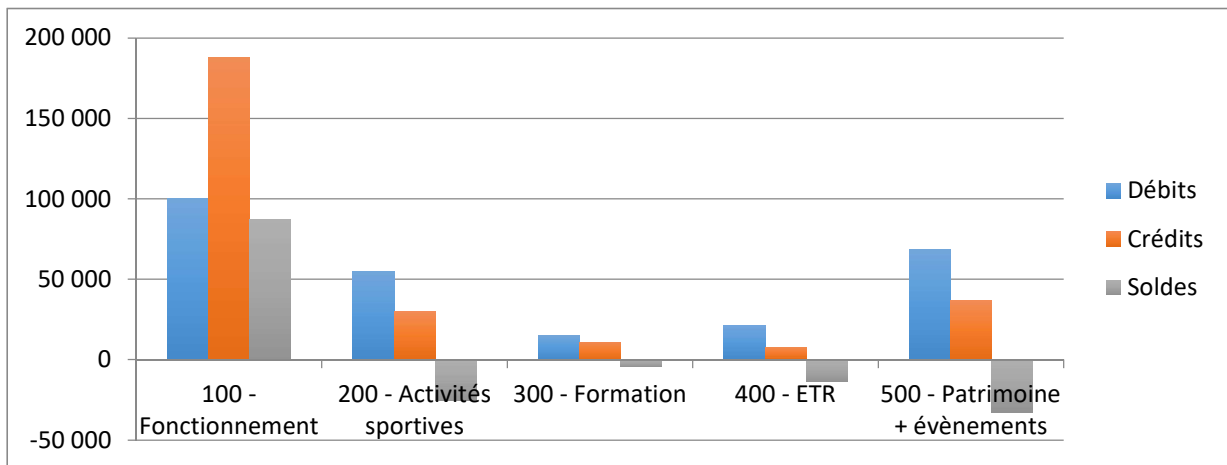
Les principales dépenses



Les charges et produits en comptabilité analytique :

Codes	Comptes	Débets	Crédits	Soldes
100	Fonctionnement	54.237	15.949	-38.288
100	Réunions AG CD Bureau	10.731	2.655	-8.076
100	Subventions Partenariat Licences	35.382	169.060	133.678
200	DRE PASS Polyvalence Médical	14.273	6.995	-7.278
200	Kayak polo	1.250	1.575	325
200	Course en ligne	24.344	12.605	-11.739
200	Slalom	15.104	8.670	-6.434
300	Diplômes fédéraux	12.954	8.400	-4.554
300	Pagaies Couleurs	1.371	930	-441
300	Juges	54	0	-54
300	Diplômes d'Etat	515	1.184	669
400	Equipe technique régionale	17.284	7.747	-9.537
400	Soutien clubs athlètes manifestation	4.191	0	-4.191
500	Patrimoine nautique	890	73	-817
500	Soutiens évènements	60.585	36.348	-24.237
500	Promotion Communication	7.468	95	-7.373
900	Immobilisations	8.220	1.671	-6.550
	TOTAUX	268.854	273.957	5.103

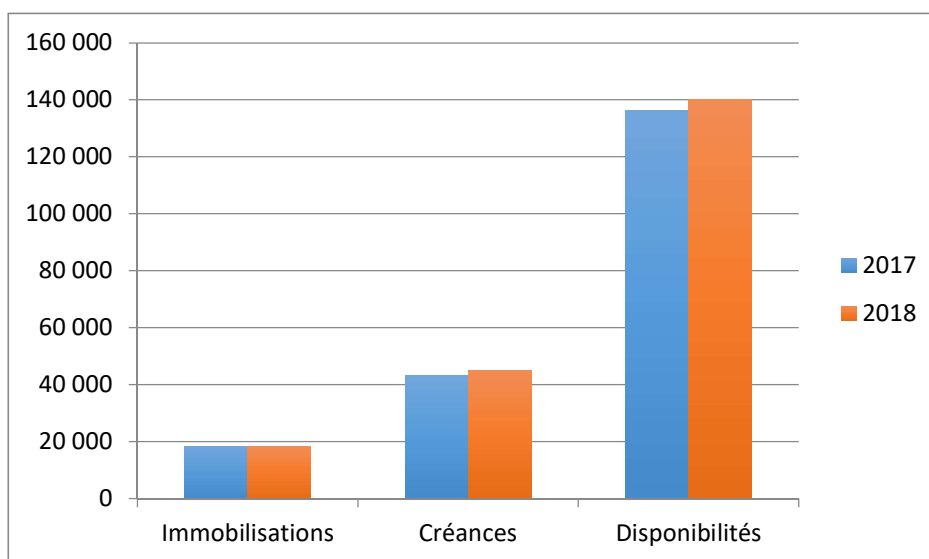
Les principales sections



Le bilan et les immobilisations :

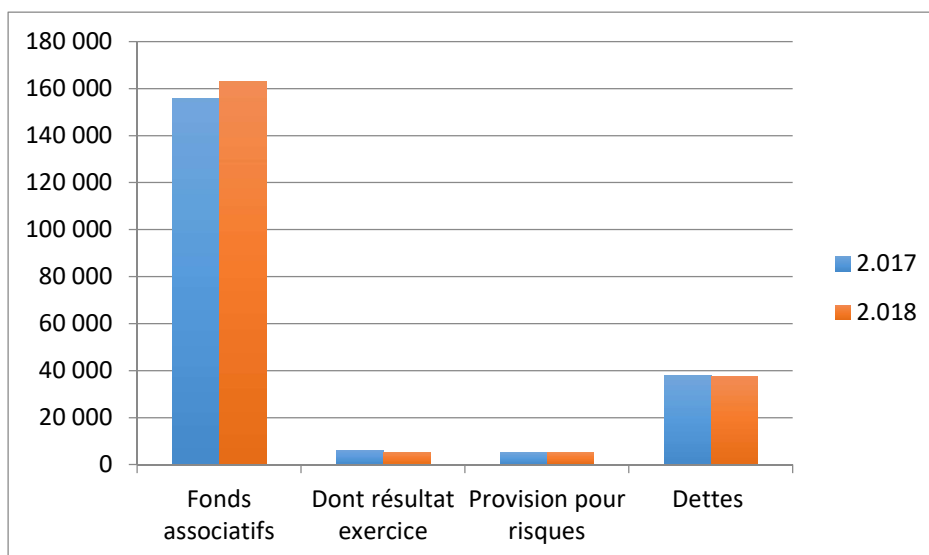
ACTIF	2018 Brut	Ats	2018 Net	2017	écart
Immobilisations	209.717	181.159	18.558	18.415	-0,8%
Créances	45.014		45.014	43.196	-4,2%
Disponibilités	140.374		140.374	136.226	-3,0%
Autres	1.793		1.793	1.121	-59,9%
	396.898	181.159	205.739	198.958	-3,4%
PASSIF			2.018	2.017	écart
Fonds associatifs			163.080	155.977	-4,6%
Dont résultat exercice			5.103	6.039	15,5%
Provision pour risques			5.000	5.000	0,0%
Dettes			37.659	37.981	0,8%
			205.739	198.958	-3,4%

Les principaux de l'actif



postes de

Les principaux du passif



postes

Pour tout savoir :

- compte de résultat « en liste » dans le document de l'expert comptable en annexe ;
- compte de résultat « en tableau classique » recettes/dépenses ci-après.

Rapport approuvé à l'unanimité.

Le budget 2019 :

Le budget prévisionnel est en reconduction sur des volumes sensiblement équivalents des stages d'entraînement et de formation.

Les participations du comité aux stages restent à 35 € par jour.

La visibilité sur les subventions n'est pas très nette. Le CNDS, devenu Agence pour le développement du sport peut augmenter ou diminuer selon les orientations prises. Le Conseil régional peut progresser si l'on pousse certains curseurs, notamment celui des événements et si l'on répond bien aux attentes sur les actions santé et radicalisation.

Les produits (recettes)	2018	2019	2018/17
Ressources propres :	84.620	86.500	2,2%
Participation stagiaires :	45.386	46.500	2,5%
Licences FFCK et divers FFCK	24.974	26.000	4,1%
Cotisations clubs :	3.200	4.000	25,0%
Autres produits	11.060	10.000	-9,6%
Subventions et partenariats	109.004	115.000	5,5%
CNDS et DRJS	27.700	28.000	1,1%
Conseil régional	31.304	37.000	18,2%
Partenariat CNR	50.000	50.000	0,0%
Dons, produits financiers et exceptionnels	9.592	3.000	-68,7%
Total	203.216	204.500	0,6%
Résultat (excédent)	5.103	0	-100,0%
Les charges (dépenses)			
Achats et Charges externes	127.469	131.500	3,2%
Masse salariale (salaires charges impôts)	39.542	40.500	2,4%
Aides clubs et athlètes	21.950	23.000	4,8%
Amortissements	8.220	8.500	3,4%
Charges financière et exceptionnelles	932	1.000	7,3%
Total	198.113	204.500	3,2%

Voir budget complet en annexe

Budget prévisionnel approuvé à l'unanimité.

COMPTE DE RÉSULTAT 2018

DEPENSES / CHARGES	2017	2018	écart	RECETTES / PRODUITS	2017	2018	écart
60 - Achats				70 - Ventes de produits, prestations et cotisations			
Fournitures entretien et petit équipement	9.342,56	5.955,94	-36,2%	Prestation de services	0,00	0,00	
Fournitures administratives	966,32	483,17	-50,0%	Participation stagiaires	45.909,20	45.386,00	-1,1%
TOTAL 60	10.308,88	6.439,11	-37,5%	Location piscine	0,00	0,00	
61 - Services extérieurs				Location diverse	541,00	4.796,00	786,5%
Sous traitance comptabilité	3.500,00	3.500,00	0,0%	Produits annexes	4.578,10	6.264,10	36,8%
Sous traitance secrétariat	118,25	0,00	-100,0%	TOTAL 70	51.028,30	56.446,10	10,6%
Location équipements sportifs	2.071,22	3.192,33	54,1%	74 - Subventions et partenariats			
Location salles	780,00	531,30	-31,9%	CNDS	35.850,00	27.700,00	-22,7%
Locations véhicules	4.103,64	3.082,47	-24,9%	DRDJS	2.000,00	0,00	-100,0%
Location véhicule CTR Leaseplan	6.172,80	6.172,80	0,0%	REGION AURA : fonctionnement	35.382,00	31.304,00	-11,5%
Entretien véhicule CTR	1.262,87	1.297,61	2,8%	REGION AURA : investissement	0,00	0,00	
Charges locatives	3.540,00	3.540,00	0,0%	Partenariat CNR	50.000,00	50.000,00	0,0%
Maintenance - Entretien matériel	402,13	570,80	41,9%	Subventions diverses	0,00	0,00	
Assurances	3.563,07	3.111,48	-12,7%	TOTAL 74	123.232,00	109.004,00	-11,5%
Documentation	0,00	0,00		75 - Autres produits de gestion courante ; cotisations et adhésions			
TOTAL 61	25.513,98	24.998,79	-2,0%	Cotisations	3.250,00	3.200,00	-1,5%
62 - Autres services extérieurs				FFCK : licences	22.960,81	24.173,67	5,3%
Prestation extérieure	19.406,10	19.080,82	-1,7%	FFCK : bilans médicaux	1.000,00	800,00	-20,0%
Honoraires comptable	1.200,00	1.200,00	0,0%	FFCK : divers	2.000,00		-100,0%
Publicité - Publication	279,16	1.484,26	431,7%	Dons des dirigeants	819,45	973,54	18,8%
Cadeaux - Trophées	1.018,51	444,10	-56,4%	TOTAL 75	30.030,26	29.147,21	-2,9%
Déplacements	23.724,35	23.560,07	-0,7%	76 - Produits financiers			
Hébergements	20.475,22	25.886,90	26,4%		559,45	524,61	-6,2%
Repas	21.540,11	18.295,62	-15,1%	TOTAL 76	559,45	524,61	-6,2%
Réception	1.516,61	3.289,49	116,9%	77 - Produits exceptionnels			
Télécommunications	1.731,02	1.617,65	-6,5%	Produits exceptionnels	0,30	0,78	160,0%
Frais postaux	585,61	431,42	-26,3%	Produits sur exercice antérieur	5.046,46	5.000,00	-0,9%
Services bancaires	263,05	250,53	-4,8%	Produits cession matériel	1.800,00	1.670,60	-7,2%
Cotisations	478,00	490,00	2,5%	QP subvention viré au résultat	0,00	500,00	
TOTAL 62	92.217,74	96.030,86	4,1%	TOTAL 77	6.846,76	7.171,38	4,7%
TOTAL 60 61 62	128.040,60	127.468,76	-0,4%	78 - Reprises sur amortissements et provisions			
63 - Impôts et taxes					0,00	0,00	
Impôts et taxes sur rémunérations	0,00	0,00		TOTAL 78	0,00	0,00	
Formation du personnel	457,00	545,85	19,4%	79 - Transfert de charges			
TOTAL 63	457,00	545,85	19,4%		0,00	922,55	
64 - Charges de personnel				TOTAL 79	0,00	922,55	
Rémunérations du personnel	23.292,54	30.114,92	29,3%	87 - Bénévolat			
Charges sociales	7.057,99	8.881,25	25,8%	Total 87	0,00	0,00	
TOTAL 64	30.350,53	38.996,17	28,5%				
65 - Autres charges de gestion courante							
Subvention Clubs	33.850,00	21.150,00	-37,5%				
Subvention Athlètes	1.000,00	800,00	-20,0%				
TOTAL 65	34.850,00	21.950,00	-37,0%				
66 - Charges financières							
TOTAL 66	0,00	0,00					
67 - Charges exceptionnelles							
Charges exceptionnelles	0,00	6,55	19,4%				
Charges sur exercice antérieure	2.514,00	925,10	-63,2%				
Valeur comptable des actifs cédés	2.513,76	0,00	-100,0%				
TOTAL 67	5.027,76	931,65	-81,5%				
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements							
Amortissements	6.931,59	8.220,24	18,6%				
Provisions pour charges	0,00	0,00					
TOTAL 68	6.931,59	8.220,24	18,6%				
86 - Personnel bénévole							
TOTAL 86	0,00	0,00					
TOTAL DES CHARGES	205.657,48	198.112,67	-3,7%	TOTAL DES PRODUITS	211.696,77	203.215,85	-4,0%
RESULTAT - EXCÉDENT	6.039,29	5.103,18	-15,5%				

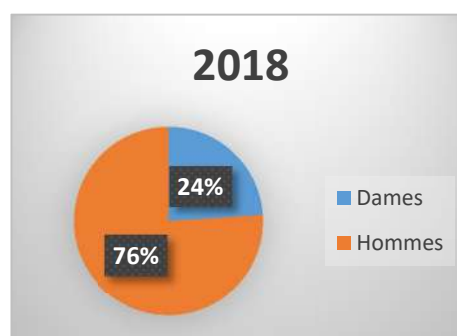
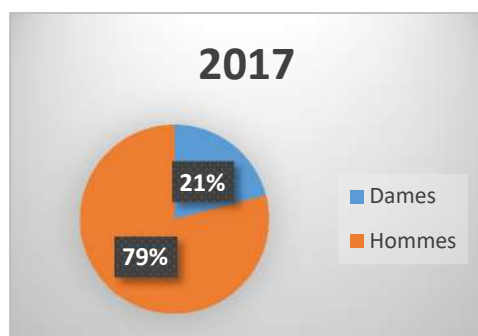
BUDGET PREVISIONNEL 2019							
DEPENSES / CHARGES	2018	2019	écart	RECETTES / PRODUITS	2018	2019	écart
60 - Achats				70 - Ventes de produits, prestations et cotisations			
Fournitures entretien et petit équipement	5.955,94	6.500,00	9,1%	Prestation de services	0,00	0,00	
Fournitures administratives	483,17	800,00	65,6%	Participation stagiaires	45.386,00	46.500,00	2,5%
TOTAL 60	6.439,11	7.300,00	13,4%	Location piscine	0,00	0,00	
61 - Services extérieurs				Location diverse			
Sous traitance comptabilité	3.500,00	3.500,00	0,0%	Produits annexes	6.264,10	6.000,00	-4,2%
Sous traitance secrétariat	0,00	0,00		TOTAL 70	56.446,10	56.500,00	0,1%
Location équipements sportifs	3.192,33	3.000,00	-6,0%	74 - Subventions et partenariats			
Location salles	531,30	700,00	31,8%	CNDS	27.700,00	28.000,00	1,1%
Locations véhicules	3.082,47	4.000,00	29,8%	DRDJS	0,00	0,00	
Location véhicule CTR Leaseplan	6.172,80	6.200,00	0,4%	REGION AURA : fonctionnement	31.304,00	32.000,00	2,2%
Entretien véhicule CTR	1.297,61	1.850,00	42,6%	REGION AURA : évènements	0,00	3.000,00	
Charges locatives	3.540,00	3.600,00	1,7%	REGION AURA : investissement	0,00	2.000,00	
Maintenance - Entretien matériel	570,80	600,00	5,1%	Partenariat CNR	50.000,00	50.000,00	0,0%
Assurances	3.111,48	3.200,00	2,8%	Subventions diverses	0,00	0,00	
Documentation	0,00	0,00		TOTAL 74	109.004,00	115.000,00	5,5%
TOTAL 61	24.998,79	26.650,00	6,6%	75 - Autres produits de gestion courante ; cotisations et adhésion			
62 - Autres services extérieurs				Cotisations			
Prestation extérieure	19.080,82	20.000,00	4,8%	FFCK : licences	24.173,67	25.000,00	3,4%
Honoraires comptable	1.200,00	1.200,00	0,0%	FFCK : bilans médicaux	800,00	1.000,00	25,0%
Publicité - Publication	1.484,26	900,00	-39,4%	FFCK : divers	0,00	0,00	
Cadeaux - Trophées	444,10	500,00	12,6%	Dons des dirigeants	973,54	1.000,00	2,7%
Déplacements	23.560,07	24.000,00	1,9%	TOTAL 75	29.147,21	31.000,00	6,4%
Hébergements	25.886,90	26.000,00	0,4%	76 - Produits financiers			
Repas	18.295,62	19.000,00	3,8%	Intérêts des comptes financiers	524,61	500,00	-4,7%
Réception	3.289,49	3.000,00	-8,8%	TOTAL 76	524,61	500,00	-4,7%
Télécommunications	1.617,65	1.700,00	5,1%	77 - Produits exceptionnels			
Frais postaux	431,42	500,00	15,9%	Produits exceptionnels	0,78	0,00	-100,0%
Services bancaires	250,53	250,00	-0,2%	Produits sur exercice antérieur	5.000,00	0,00	-100,0%
Cotisations	490,00	500,00	2,0%	Produits cession matériel	1.670,60	1.500,00	-10,2%
TOTAL 62	96.030,86	97.550,00	1,6%	QP subvention virée au résultat	500,00	0,00	-100,0%
TOTAL 60 61 62	127.468,76	131.500,00	3,2%	TOTAL 77	7.171,38	1.500,00	-79,1%
63 - Impôts et taxes				78 - Reprises sur amortissements et provisions			
Impôts et taxes sur rémunérations	0,00	0,00		Reprises sur Amort. Et Prov.	0,00	0,00	
Formation du personnel	545,85	500,00	-8,4%	TOTAL 78	0,00	0,00	
TOTAL 63	545,85	500,00	-8,4%	79 - Transfert de charges			
64 - Charges de personnel				Transferts de charges			
Rémunérations du personnel	30.114,92	31.000,00	2,9%	TOTAL 79	922,55	0,00	-100,0%
Charges sociales	8.881,25	9.000,00	1,3%	87 - Contributions volontaires des bénévoles			
TOTAL 64	38.996,17	40.000,00	2,6%	Total 87	0,00	0,00	
65 - Autres charges de gestion courante							
Subvention aux clubs	21.150,00	22.000,00	4,0%				
Subvention aux athlètes	800,00	1.000,00	25,0%				
TOTAL 65	21.950,00	23.000,00	4,8%				
66 - Charges financières							
TOTAL 66	0,00	0,00					
67 - Charges exceptionnelles							
Charges exceptionnelles	6,55	0,00	-100,0%				
Charges sur exercice antérieure	925,10	1.000,00	8,1%				
Valeur comptable des actifs cédés	0,00	0,00	#DIV/0!				
TOTAL 67	931,65	1.000,00	7,3%				
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements							
Amortissements	8.220,24	8.500,00	3,4%				
Provisions pour charges	0,00	0,00					
TOTAL 68	8.220,24	8.500,00	3,4%				
86 - Contributions volontaires des bénévoles							
TOTAL 86	0,00	0,00					
TOTAL DES CHARGES	198.112,67	204.500,00	3,2%	TOTAL DES PRODUITS	203.215,85	204.500,00	0,6%
RESULTAT - EXCÉDENT	5.103,18	0,00	-100,0%				

D-

Rapports des autres commissions :

- Les présidents et responsables des commissions de services : patrimoine (ESIND), handi sport santé, enseignement formation, loisirs, gestion du site Internet présentent les points forts de leurs rapports présentés dans le document de présentation de cette AG. (rapport AG 2018)
- Les présidents et responsables des commissions sportives présents : commission sportive, course en ligne, descente, kayak polo présentent les points forts de leurs rapports présentés dans le document de présentation de cette AG.
- Ci-joint le rapport de la **commission slalom** de Matthieu Hug, responsable de la commission, non publié dans le document préparatoire d'AG car parvenu hors délais : Progression de la pratique compétitive.
Le nombre de compétiteurs classés en Auvergne Rhône Alpes progresse de 8% au global et de 23 % chez les dames un beau résultat à consolider.

- Effectif classé	- 2017	- 2018	- Progression
- Dames	- 69	- 85	- 23%
- Hommes	- 261	- 270	- 3%
- Total	- 330	- 355	- 8%



- Au niveau national, l'effectif se réduit d'environ 6%, mais notre région ne subit pas cette baisse, ce qui permet de conforter notre poids au niveau national. On apprécie également ici la bonne croissance des féminines.

- Effectif 2018	- AURA	- National	- Ratio
- Dames	- 85	- 809	- 10,5%
- Hommes	- 270	- 2903	- 9,3%
- Total	- 355	- 3712	- 9,6%

- Effectif 2017	- AURA	- National	- Ratio
- Dames	- 69	- 814	- 8,5%
- Hommes	- 261	- 3091	- 8,4%
- Total	- 330	- 3905	- 8,5%

Calendrier Sportif 2018 :

Calendrier	2018	Lieu
Février	REG	Vallon Pont d'Arc
Mars	N2	Porcieu Amblagnieu
Avril	N3	Vallon Pont d'Arc
Juin	REG	Saint Christophe en

		Oisans
Juin	N3	Sault Brénaz
Juillet	N1	Bourg Saint Maurice
Juillet	CHF	Bourg Saint Maurice
Septembre	REG	Moutiers
Octobre	REG	Saint Pierre de Bœuf
Octobre	REG	Saint Sauveur de Montagut
Octobre	N1	Yenne

Le calendrier est plutôt équilibré, la région est bien présente dans tous les niveaux de l'animation slalom.

La commission slalom doit s'impliquer plus dans l'accompagnement aux organisateurs en favorisant l'accès aux informations et aux ressources. Il faut tendre vers plus d'anticipation.

Nous devons saluer le club de La Platière qui a repris avec succès l'organisation de la régionale de Saint Pierre de Boeuf. Cette course est une des plus grosses courses régionales de l'agenda national du fait de sa position géographique assez centrale.

Les Championnats de France ont été également un succès, même si des pistes d'amélioration sont à explorer.

Activités Région Benjamins/minimes :

- Un stage du CD07 a eu lieu en même temps que le stage de Détection et Polyvalence en octobre, ce qui explique une faible participation des ardéchois à ce stage. Il faudra veiller à établir les calendriers avec une meilleure concertation et plus d'anticipation.
- Parmi les points positifs du stage, Gilles a noté la qualité et le sérieux des cadres, et le plus apporté par la présence de cadres évoluant en N1. Ceci est à retenir : impliquer autant que possible des encadrants athlètes ne peut que favoriser les passerelles intergénérationnelles.

Faire grandir la culture régionale/territoriale

- Comparé aux autres grandes régions telles que Nouvelle Aquitaine, Grand Est ou Bretagne (par le nombre de licenciés), notre région souffre d'un déficit de dynamique, palpable lors des rendez-vous nationaux. Nous devons chercher à remédier à cela en améliorant le sentiment d'identité au territoire de nos athlètes.
- Ce chantier doit être initié dès le challenge régional jeunes. Etablir un classement régional pourrait aller dans ce sens. L'acquisition d'un jeu de dossards spécifique logoté région AURA comme proposé dans le bilan du stage détection pourrait favoriser ce projet

Actions en direction des Cadet-Junior

- Nous devons nous assurer que chaque jeune susceptible de s'intéresser au cursus d'accès à la performance en connaisse les rouages. Cette information peut dans certains cas être délivrée au niveau des clubs ou des départements mais nous devons nous assurer que tous les jeunes retenus en stage de détection en comprennent mieux encore les mécanismes et les stratégies de préparation associées, notamment l'entretien lors des épreuves PASS.
- Une réflexion est à mener concernant l'accompagnement des juniors 2 qui manquent parfois de moyens techniques. On peut observer la situation de Coline Charel en K1d et Pierre Grapotte en K&H, qui finissent tous les 2 sixièmes des piges juniors. Performance insuffisante pour être dans le radar au niveau fédéral, et pourtant, Pierre se sélectionne aux championnats d'Europe et Coline fait une excellente seconde place à la coupe d'automne. Coline est installée à Toulouse et s'entraîne dans le cadre de la structure privée Inook. Pierre poursuit ses études à Lyon, sans être suivi par un entraîneur.

Tournée Pays de l'Est

- Les autres grandes régions ont toutes intégré l'organisation d'une tournée estivale dans les pays de l'Est, permettant à la fois de réaliser un stage de perfectionnement sur des gros bassins, et l'expérience de courses internationales.
- En 2018, une tournée a eu lieu, organisée par le club de Vallon Pont d'Arc, sous la responsabilité de Paul Cornut-Chauvinc. Certains jeunes athlètes AURA ont pu participer, mais on peut regretter que cette action n'ait pas été à l'initiative de la région.

- Si l'accès vers le haut niveau passe par ce type d'expérience, nous ne pourrions pas nous satisfaire de proposer à nos jeunes talents de se greffer sur les places vacantes des tournées organisées par les autres régions ou des clubs. De quels moyens pouvons-nous disposer pour développer l'accès au haut niveau ?
- L'association de cadres athlètes pourrait constituer une réponse pour ce type de besoin, mais là aussi une meilleure coordination et anticipation sont requises.

Haut Niveau – Pôle Espoirs

- Comment accompagner le mieux possible les juniors et les jeunes seniors ?
- Il est difficile de se satisfaire d'une situation où la seule alternative à proposer à nos jeunes athlètes est de se délocaliser sur Pau ou Cesson. Il faut d'abord tenir compte du fait que les structures Pôle Espoir s'appuient sur des financements régionaux ou locaux, par conséquent l'accès des athlètes étrangers à la région en question sera plus difficile.
- AURA est une grande région, mais notre capacité concernant l'accès au haut niveau est insuffisante. Nous devons poursuivre la réflexion, en relation avec le projet de Pôle.
- Dans l'hypothèse où aucun de nos 2 CTR bientôt retraités ne serait remplacé, nous devrions explorer les possibilités d'un financement local et/ou régional pour soutenir le projet d'une structure PES 2 comme cela a été évoqué lors de la réunion ETR.
- Des synergies sont-elles possibles pour répondre aussi aux besoins des jeunes seniors ?

Sélections Equipes de France 2019

- La commission slalom note que les seniors 1 payent le prix fort de la réduction des quotas autorisés à courir les piges. On peut s'étonner que la totalité des U18 en N1 soient automatiquement sélectionnés dans le souci légitime de leur faire bénéficier d'une expérience, alors que les seniors 1 ont un accès très limité à ces courses de sélection. On peut prendre comme exemple Pierre Grapotte, qui, bien que sélectionné aux Europe 2018 en U23 alors qu'il était encore junior, devra surclasser tous les U23 sur 3 des 4 premières courses N1 pour espérer décrocher une sélection. Il aurait été intéressant d'aménager un quota U21 entre les quotas U18 et U23.

Juges et Arbitres

- 3 juges arbitres nationaux et une bonne demi douzaine de juges arbitres régionaux sont actifs sur notre région, ce qui semble acceptable.
- Concernant les juges de porte, nous devons trouver le bon équilibre entre le nombre de stagiaires formés et l'efficacité globale qui en résulte.
- Pour satisfaire les contraintes d'organisation des courses, il faut des juges dans chaque club susceptible d'inscrire des compétiteurs.
- On soutient la proposition de Laurent pour 2019 de ne faire qu'une session de formations, mais la commission slalom préconise de revenir à 2 sessions annuelles au moins une année sur 2
- Attention au nombre de stagiaires par session (19 à SPB lors de la dernière session semblait un nombre élevé.). Envisager de faire 2 groupes séparés si besoin.

E- Rapport du Cadre Technique coordonnateur Laurent Brossat :

Des éléments de contexte :

- Une évolution du statut des cadres
- Une remise en cause des ressources
- Une approche différente des moyens
- Une dynamique hétérogène sur le territoire
- Une histoire à assembler

Garder une cohérence des actions :

Un ensemble d'action au service de tous

Garder les axes forts des actions du comité : sport ; développement ; formation

Rester sur une proximité territoriale des interlocuteurs CR/CD/CLUB et des élus.

Des propositions :

Conserver le fonctionnement

- binôme élu / cadre par champs d'action
- un interlocuteur référent par territoire de 2 à 3 départements

Apporter une réponse plus spécifique aux départements de l'Ouest par un accompagnement spécifique.

Des enjeux :

Conjuguer Autonomie et cohésion

Garder un maillage régional
Rester des interlocuteurs privilégiés
Rester les acteurs de la pratique du CK en AURA

F- Tarifs des compétitions régionales

Slalom : 8 euros par bateau et par course sur les courses en bassin artificiel et en bassin naturel

Descente : 5 euros par bateau et par course sur les courses en bassin artificiel et en bassin naturel

Course en Ligne : 5 euros par bateau et par course

Kayak Polo : championnat régional (6 journées) : 125 euros par équipe ; tournoi régional Open et coupe régionale : 25 euros par équipe (3 à 5 ou 6 matchs)

G- Election des représentants à l'AG fédérale du 8 avril 2018 :

Représentants désignés : Nasser Hammache, Bernard Jacquot et Sylvaine Deltour. Remplaçant : T Dubut

H- Intervention du secrétaire général de la FFCK Emmanuel Girard.

J'ai eu un grand plaisir de représenter la Fédération, lors de cette Assemblée Générale 2018 du Comité régional Auvergne-Rhône-Alpes, particulièrement pour la qualité des débats et pour un climat très serein. C'est d'autant plus agréable qu'il faut rappeler que la fusion imposée par l'Etat, est une chose difficile. Le Comité Régional a su mettre en place une équipe de travail pour avancer et régler les problèmes. Votre mérite doit être d'autant plus mis en exergue que vous avez consacré beaucoup de temps et d'énergie, pour la réalisation de ce projet. Un grand bravo à toute l'équipe pour avoir su structurer et rassembler l'ensemble des clubs autour du projet de développement. J'espère que vous pourrez persister dans cette voie de l'excellence. En vous réitérant toutes mes félicitations, je vous adresse tous mes vœux de réussite future.

I- Intervention de la DTN adjointe de la FFCK : Céline Reculet.

A l'occasion de cette assemblée générale, la question de la politique de licenciement de la fédération a pu être largement débattue. Quelques éléments de synthèse des échanges riches qui ont eu lieu et nous pouvons retenir et partager ces points de diagnostic qui sous-tendent l'émergence d'une nouvelle politique de licenciement au sein de la FFCK.

- Dans un paysage de l'offre de pratique en canoë, kayak et autres sports de pagaie où l'on peut dénombrer quelques 2000 structures, la FFCK en comptabilise 700 parmi ses membres.
- De même, là où les différentes études sur la pratique sportive des français estiment à 2 à 3 millions le nombre de personnes qui pratiquent un sport de pagaie au moins une fois dans l'année, la FFCK compte 55 000 licenciés en 2018 et 350 000 titres Tempo.
- Dans les instances où la préservation de l'accès à l'eau et la réglementation des pratiques se décident, le poids en licenciés des fédérations est encore à ce jour le seul indicateur pertinent.
- Depuis maintenant 5 années, la FFCK subit une baisse annuelle de 4 à 5% de licenciés jeunes, ce qui vient fragiliser la vie et l'avenir des clubs et de l'animation nationale.

Pour permettre à la FFCK de mieux comptabiliser ses licenciés, dans une activité où les pratiquants sont itinérants et pas seulement attachés au bassin de vie des clubs, la licence Canoë Pagaie Blanche a été créée, expérimentée puis cette année 2019 pleinement intégrée dans l'offre de licences. Les difficultés techniques rencontrées par les structures ont été entendues et traitées par les services fédéraux.

De plus, la direction technique nationale travaille depuis 2 ans sur la conception de produits de pratique afin de venir en appui des clubs et membres agréés dans la structuration et la segmentation de leur offre d'activités. C'est le cas de :

- Sentiers Nautiques® : en révision pour un plus grand déploiement national
- Pagaie Fit®
- Pagaie Santé®
- Planète Kayak®
- Pagaies Couleurs®
- Pagaies Couleurs pour les Jeunes

Ces trois derniers programmes sont particulièrement orientés vers l'objectif d'une redynamisation de la pratique licenciée des jeunes, et s'appuient sur une stratégie de renforcement des relations entre le monde scolaire et l'activité fédérale.

J- Coût de la cotisation club 2019 :

Montant inchangé : 50 euros

K- Date de la prochaine AG du comité Régional :

Samedi 1^{er} février 2020

Lieu : St Etienne (à confirmer)

Souhait de bonne retraite à deux cadres techniques partant en 2019 :

Claude Bénézit et Gilles Zok





16, place Jean Jacques Rousseau – CS 92013
38307 BOURGOIN ALLIEU CEDEX
Tél : 04 74 19 16 12 / Fax : 04 74 93 62 21
Mail : auvergnerhonealpes@ffck.org
Site : <http://www.crck-aura.com>
Siret : 828 627 554 00011



Suivez le rêve Paris 2024



Copies :